

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

27 OCT. 2022

L'an deux mil vingt deux

Nombre de Conseillers

Le : 10 octobre 2022

En exercice 14

Présents 12

Votants 14

Le Conseil Municipal de la commune de Quincy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil à la mairie de Quincy, sous la présidence de M. Pascal RAPIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 octobre 2022

OBJET : Délibération N°2022-28

Date de l'affichage de la convocation : 4 octobre 2022

Installation d'une antenne FREE
PRÉSENTS : Pascal RAPIN, Agnès DELANNOY, Nathalie HOUSSIER, Sébastien CLAVIER, Géraldine MARTYNIK, Sophie BERTRAND, Custodia CARVALHO, Luc DELANNOY, Christian MYSZKIEWICZ, Jacques PERARD, Jean Michel RADOUX, Luc TABORDET.

ABSENTS EXCUSES : Mary STIANTI-DURET a donné pouvoir Pascal RAPIN, Patrick HERVET a donné pouvoir à Jacques PERARD ;

Secrétaire de séance : Agnès DELANNOY

Un projet d'installation d'une antenne FREE est prévu commune de QUINCY (18), à l'intersection de la RD20 et de l'autoroute A 71 sur un terrain communal cadastré section ZC parcelle 68.

Il est proposé un bail de 12 ans renouvelable tous les 6 ans. Ce projet rapportera 4000.00 € par an à la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

à L'UNANIMITÉ, émet un avis favorable à l'installation de l'antenne FREE située au carrefour de l'autoroute à Quincy.

Fait et délibéré à QUINCY
Le 10 octobre 2022

Le Maire
Pascal RAPIN



Secrétaire de séance
Agnès DELANNOY

Publication sur le site internet de la commune le 24 octobre 2022

Acte transmis en préfecture le 24 octobre 2022